



Assistance juridique en droit pénal et recours civil pour les agents de sécurité

Suite à une recrudescence des demandes d'assistance d'agents de sécurité, victimes d'une agression physique dans l'exercice de leur travail quotidien, le LCGB leur offre désormais une assistance juridique au droit pénal et recours civil pour le personnel de gardiennage et de sécurité.

Cette assistance juridique s'applique aux professionnels du gardiennage sur le territoire luxembourgeois dans le cadre des activités/missions de surveillance de biens publics ou privés.

Objet de l'assistance juridique « gardiennage » :

- défenses pénales pour la défense dans les procédures pénales basées sur l'accusation en matière pénale. En cas de privation de liberté, la demande de sursis, de sursis à l'exécution ou de recours en grâce pour les sinistres ;
- recours civils pour la revendication de droit à indemnité ;
- défenses civiles pour la défense contre des actions en dommages et intérêts menées par des tiers contre le membre.

Désormais vous ne serez plus seul pour vous défendre !

Comme il s'agit d'une assistance à titre personnel, la demande d'adhésion se fait à l'aide du formulaire ci-joint.

LCGB INFO-CENTER

☎ +352 49 94 24-222

Lu-Ve (sauf mercredi après-midi)

8:30 – 12:00 et/und 13:00 – 17:00

✉ infocenter@lcgb.lu

**Assistance
incluse dans
la cotisation
syndicale**



Services et prestations du LCGB
**Assistance juridique
en droit pénal et recours civil**



Assistance juridique en droit pénal et recours civil pour les agents de sécurité

Comme il s'agit d'une assistance à titre personnel, la demande d'adhésion se fait à l'aide du formulaire ci-dessous :

agents de sécurité

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Rue :

Code postal :

Localité :

Pays :

Tél. / GSM :

E-mail :

Numéro de membre LCGB (si disponible) :

Employeur :

Métier / fonction :

(prière d'indiquer l'intitulé exact)

Veillez s.v.p. nous signaler dans les meilleurs délais tout changement d'adresse, d'employeur ou de métier.

Afin de pouvoir bénéficier de cette assistance juridique, il faut obligatoirement être affilié au LCGB moyennant la cotisation pleine de 22 € par mois (assistance incluse dans la cotisation). Avec votre signature, vous déclarez avoir pris connaissance des statuts du LCGB, en comprendre la teneur et accepter les règles et principes y énoncés.

Fait à, le Signature :

Votre signature apposée ci-dessous autorise le LCGB à traiter vos données personnelles en conformité avec les lois et réglementations applicables régissant la protection des données à caractère personnel (depuis le 25 mai 2018, le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données). Pour plus d'informations relatives au traitement des données personnelles, veuillez consulter les conditions générales sur www.lcgb.lu.



Veillez renvoyer le formulaire à

LCGB - Gestion Membres

B.P. 1208

L-1012 Luxembourg

✉ **membres@lcgb.lu**